



Informatique Air France

Une autre voix

Un autre choix

Edition spéciale CE



Avril 2011

Désinformations générales : Toujours le refrain de la crise

Comme d'habitude, au cours de ce CE DGSi du 31 mars, la direction a utilisé la réalité des crises et catastrophes mondiales pour tenter de faire accepter aux salariés les restrictions budgétaires et suppressions de postes.

Pour travailler depuis longtemps dans le domaine aérien, nous savons que c'est un domaine qui connaît des crises rapprochées et régulières.

Ces crises, toujours assez graves pour qu'on nous impose des sacrifices, ne le sont jamais assez pour que les dirigeants, administrateurs et actionnaires renoncent à leurs rémunérations excessives.

Vente de la Barigoude : Le poison d'avril qui ne nous fait pas rire

En catimini, le site de Toulouse la Barigoude acquis en 2008 après 15 ans de crédit bail vient d'être revendu. Dans le même temps, la construction du bâtiment Echo est remise en cause du fait de la conjoncture ...

A qui profite le crime ? Aux actionnaires ?

Effectifs DGSi : non remplacement d'un salarié ... sur un ?

En baisse, par rapport au trimestre précédent surtout pour les CG2 (moins 8 postes). Nous avons demandé que ces 8 postes soient remplacés ... **pas de réponse.**

Pas de présentation des effectifs sous-traitants ce trimestre ce qui est pourtant une obligation légale.

Pour SUD ces informations sont particulièrement importantes d'autant qu'il nous semble que la sous-traitance a beaucoup augmenté ces derniers mois.

Astreintes : une nouvelle preuve du monologue social à Air France

Au cours de cette séance du CE, des personnels de DPI soumis aux astreintes, sont intervenus avec notre soutien pour réclamer la réponse de la Direction au courrier SUD-UNSA du 28 février sur la juste rémunération/compensation des astreintes. La patience des personnels concernés a des limites, et ce n'est pas l'accord au rabais signé par la CFDT et appliqué depuis le 1^{er} avril qui peut les satisfaire. Le DGA (E.Odier), au lieu d'échanger calmement avec nos collègues, a manqué de sang froid, il s'est fâché, parlant même de scélérat, comme un roi courroucé par ses sujets.

Aucune contre-vérité patronale n'a été épargnée à nos collègues : nous avons pu entendre de la bouche du DGA (E.Odier) ou du DRH (P.Plissonnier) :

- « **L'uniformisation des règles à la compagnie nous empêche de vous accorder plus** » Pour les PNT, la direction n'a pas ce genre de scrupules. Tout le monde sait que seul le rapport de force compte.
- « **On ne devrait pas revendiquer quand on a la chance d'avoir un emploi** » et pourtant ils sont les premiers à défendre leurs retraites chapeau et autres revenus extravagants de dirigeants, administrateurs et actionnaires.
- « **Si vous ne supportez pas les astreintes cherchez-vous un autre poste** » C'est une forfanterie, si tous les agents demandaient à quitter ce service en même temps la direction refuserait ! De plus C2A cherche désespérément à recruter depuis plusieurs mois : sans résultat !
- « **à Orly les cadres ne comptent pas leurs heures pour que les avions partent à l'heure** » Ce n'est pas parce que certains se font exploiter qu'il faut accepter de l'être.
- « **Si vous insistez nous instaurerons des mesures encore plus restrictives** » C'est exactement le chantage qui accompagne l'inacceptable accord salarial 2011.
- « **Nous sommes déjà bien gentils de maintenir votre pouvoir d'achat** » C'est archi faux les courbes de notre précédent tract sur les salaires prouvent clairement la baisse continue de notre pouvoir d'achat.
- « **Un cadre ne devrait pas revendiquer** » Pourquoi ce titre, qui ne reflète plus depuis longtemps un salaire élevé, devrait-il inciter les agents à accepter de ne pas être justement rétribués ?

Conclusion de cet entretien houleux : la direction ne s'est engagée sur aucune date de réponse à la lettre. Les personnels ne baissent pas les bras et vont faire une proposition de rémunération qui leur semble plus juste.

Projet FAR (Flight Assistance Reengineering) :

Liquidation totale avant fermeture définitive.

Une présentation du projet FAR a été faite par la direction. Elle a annoncé qu'une présentation plus complète avec passage en commission Economie-Production et vote des élus du CE serait faite pour le CE DGSI du 19 mai 2011, c'est-à-dire quand le choix de la direction sera irréversible.

FAR à DSA : Depuis 2 ans les équipes de DIND et de la recherche opérationnelle travaillent sur le projet OPTIMA : la nouvelle application AF de préparation des vols. Mais changeant d'avis, **la direction a décidé d'acheter des produits du marché au détriment des solutions internes.**

Son choix s'est porté sur LIDO (l'application de préparation des vols de Lufthansa) et Flight winds (l'assistance des vols de Lockheed Martin), pas encore de choix pour la partie 'dossier de vol'.

La plupart des applications 'Opérations aériennes' de la DGSI vont disparaître d'ici juin 2013.

Le choix de ces produits externes est clairement un choix politique de réduction de la masse salariale qui va supprimer des postes à la DG.SI et à la DG.OA qui ne gèrera plus aucune donnée aéronautique, Air France utilisant les données aéronautiques de la concurrence.

Nous avons dénoncé cette renonciation à produire et à commercialiser les applications informatiques en interne. Toutes ces solutions externes sont **un gaspillage irréversible de l'expertise des agents d'Air France** et un abandon de la maîtrise du métier au profit de la concurrence.

FAR à DPI : LIDO tourne sous AiX mais doit passer sous Linux en 2015. La direction ne veut pas s'engager, à ce stade, sur l'installation de LIDO à Toulouse quand celui-ci passera sous Linux. **Il est à craindre qu'il reste sur les serveurs de KLM.**

Dans une motion, qui n'a été soutenue QUE par l'UNSA, **SUD Aérien a exprimé :**

- 1 - Son total désaccord sur l'achat de LIDO. Ce produit ancien écrit sur un OS dépassé dont les problèmes organisationnels qu'il posera à la DG.OA sont très largement sous-estimés.
- 2 - Son complet soutien au projet réalisé depuis 2 ans en interne par la DGSI.
- 3 - Sa revendication que la DGSI se sente engagée par les promesses d'Air France, qui, dans son projet Embark, prend l'engagement vis-à-vis de ses salariés : d'« **offrir des conditions de travail sûres et motivantes** ».
- 4 - Sa revendication que la DGSI respecte sa promesse aux agents **d'avoir un emploi pérenne dans leur région.**

Sortie du Z/OS : Petit traité de trahison à l'usage des syndicats.

Toujours dans sa motion soutenue par l'UNSA, **SUD Aérien a demandé la création immédiate d'une commission « sortie du Z/OS » chargée de suivre le reclassement de tous les agents concernés.**

Pour que les agents n'aient plus à entendre cette phrase inacceptable « il faut que tu te trouves un poste » nous demandons que cette commission soit dotée de moyens comparables à ceux des autres commissions du CE et qu'elle contrôle mensuellement le planning de sortie du Z/OS ainsi que le suivi des propositions faites aux agents, en particulier la qualité des reclassements proposés à ceux qui se retrouveront sans poste.

Malheureusement pour les salariés, la Direction, la CFDT et FO ont rejeté notre demande de création de cette commission. La direction va pouvoir traiter le problème social qu'elle a créé sans aucun contrôle des représentants du personnel SUD et UNSA.

L'agent se retrouvera à résoudre, seul, un problème collectif qui devait être traité collectivement comme l'avaient été les problèmes créés par Latitude.



DéZOSsé mais pas mort !

Vos élus SUD au CE :

Régine Amstalden

Denis Aioun

Dominique Barbezat